

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Objet : La Berce est endormie, faisons le point sur l'été

Causapscal, le 11 février 2022 – La Berce sphondyle, plante exotique toxique envahissante qui cause des brûlures, a pris une expansion spectaculaire dans le bassin versant Matapédia-Restigouche au courant de la dernière décennie. Maintenant que l'hiver est bien installé, c'est l'heure de vous partager les bons coup de l'été:

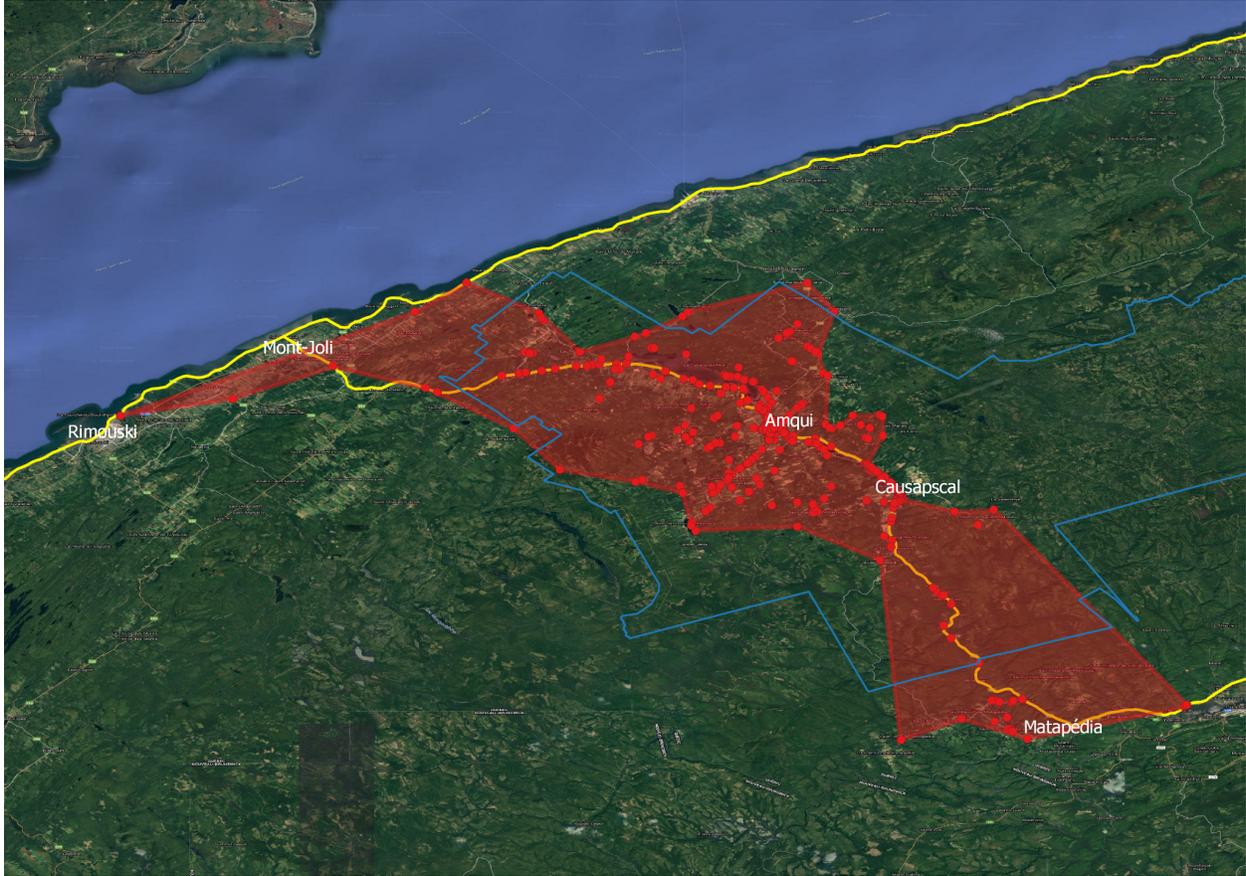
Un inventaire terrain a été réalisé dans 8 municipalités de La Matapédia et dans 3 territoires non organisés (TNO):

- Albertville
- Causapscal
- St-Léon-le-Grand
- Ste-Irène
- Ste-Marguerite-Marie
- St-Moïse
- St-Noël
- St-Vianney
- TNO du Lac Alfred
- TNO du Lac Matapédia
- TNO Routhierville

Les inventaires ont été faits à pied, en vélo et en voiture pour être bien certains de ne pas manquer de colonie. Toutefois, nous avons inventorié uniquement à partir des chemins publics, les arrière-cours et forêts privées n'ont pas été visités. La cartographie [disponible sur notre site Internet](#) a été mise à jour pour indiquer l'emplacement des nouvelles colonies.

Source: Renaud Beaucher-Perras
Soutien au PDE et agent de communication
Pour entrevue: Mireille Chalifour, directrice générale

165, rue St-Luc
Causapscal (Québec) G0J 1J0
1-877-886-3314 # 1-2
communication@matapediarestigouche.org
www.matapediarestigouche.org



Cartographie de la Berce sphondyle à l'été 2021

Tous les territoires inventoriés ont reçu un plan d'actions stratégique personnalisé. Ces plans d'actions recensent les colonies sur le territoire, ainsi que les stratégies de lutte proposées, incluant les heures de travail et les coûts reliés. Ces plans permettent donc de faciliter la lutte contre la Berce sphondyle en établissant concrètement quelles sont les prochaines étapes et les priorités pour les municipalités, pour les années à venir.

Du côté de la MRC d'Avignon, plusieurs colonies ont subi un arrachage, notamment à Saint-Alexis-de-Matapédia. Les ombelles et graines ont également été coupées pour limiter l'introduction de nouvelles graines dans le sol les prochaines années.

De plus, certaines colonies très denses ou à des endroits où il aurait été impossible de faire de l'arrachage ont subi un traitement chimique. Ces colonies se situent dans les municipalités de Sayabec, de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui et de Saint-Alexis-de-Matapédia, ainsi que dans le TNO du Lac Matapédia. Toutes les précautions ont été prises afin de ne traiter que les plants de Berce et de limiter l'exposition du milieu aux produits chimiques.

Envie d'en savoir plus? De nombreuses informations se retrouvent sur le site Internet de l'OBVMR:

<https://www.matapediarestigouche.org/berce-sphondyle>

-30-

*Source: Renaud Beaucher-Perras
Soutien au PDE et agent de communication
Pour entrevue: Mireille Chalifour, directrice générale*

165, rue St-Luc
Causapscal (Québec) G0J 1J0
1-877-886-3314 # 1-2
communication@matapediarestigouche.org
www.matapediarestigouche.org